ART. 10 N° 318

## ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juillet 2018

## AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT** 

N º 318

présenté par Mme Valentin

## **ARTICLE 10**

À la première phase de l'alinéa 30, substituer au mot :

« janvier »

mot:

« septembre ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cohérence avec le transfert aux régions des missions des délégations régionales de l'ONISEP souhaité au 1<sup>er</sup> septembre 2019, cet amendement reporte à cette même date la mise à disposition à titre expérimental des agents des centres d'information et d'orientation.